

**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux**  
**Portée détaillée des agréments**

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Municipal de Toulon
Adresse du laboratoire	6, avenue François Cuzin 83000 TOULON
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2007
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2011

<b>Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles</b>	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
<b>Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)</b>	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	

H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

### C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires

Produits phytosanitaires obligatoires :

- Aldrine
- Dieldrine
- Heptachlore
- Heptachlore époxyde

Produits phytosanitaires optionnels (II - pesticides organophosphorés):

- Terbutylazine-déséthyl

Produits phytosanitaires optionnels (III - Triazines et métabolites des triazines):

- Atrazine
- Déséthylatrazine
- Simazine
- Terbutylazine

Produits phytosanitaires optionnels (VI - Urées substituées):

- Chlortoluron
- Diuron
- Isoproturon
- Linuron

### E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

*Legionella*  
Salmonelles

### E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Bromate  
Chlorite  
Couleur  
Oxydabilité au  $\text{KMnO}_4$  en milieu acide à chaud  
Autres paramètres optionnels:

HAP autres que la liste C2:

- Fluoranthène

### I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfite-réductrices, y compris les spores  
*Legionella*  
*Pseudomonas aeruginosa*

### I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Ammonium  
Acide isocyanurique  
Argent  
Chlorures  
Cuivre